

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

du 6 Septembre 1993
DECRET N° 93-420 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 de certains Administrateurs de Santé des Cadres de la Catégorie A, Hierarchie I des Cadres Administratifs de la Santé Publique de la République du Congo. - en tête: IBIOU née MAHOUKOU, Adelphe

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS:

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992,
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut général de la Fonction Publique,
(/u le décret n°62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
DGB : (/u le décret n°62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination et à la révocation des cadres de l'Etat;
(/u le décret n°65/50 du 16 Février 1965, fixant le statut commun des cadres administratifs de la Santé Publique;
(/u le décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965, réglant l'avancement des fonctionnaires;
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires;
(/u le décret n°85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;
(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives;
DGCF (/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement
(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérimaires des Ministres;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'avancement réunie à Brazzaville, le 22 Juillet 1991.

DECRETE :

8

ARTICLE 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 les Administrateurs de Santé des Cadres de la Catégorie A, Hierarchie I des Cadres Administratifs de la Santé Publique de la République du Congo dont les noms suivent.

POUR LE 2ème ECHELON - A 2 ANS

- Mme ILIOU née MAHOUKOU Adeline CHW

POUR LE 3ème ECHELON - A 2 ANS

- Mr SITA Raymond DGAS
- Mr ELENGA-MBONGO (Jean Jacques) CHW

POUR LE 6ème ECHELON - A 2 ANS

- Mme SOCKY née BAMANABIO Marie Madeleine; C.H. Mak

POUR LE 8ème ECHELON - 2 ANS

- Mme FILA Flofence DGAS

bon à mettre

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera ~~publié au Journal Officiel~~

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 6 Septembre 1993

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives,

- Général Jacques Joachim YHOMBY O.PANGO -

Jean Prosper KOYO

- AMPLIATIONS:
- DGFP/DGCA.....15
 - DGB.....3
 - DGCT.....1
 - DGSP.....15
 - SERVICES DE SANTE.....05
 - DOSSIERS.....05
 - SGG/DC.....3
 - JORC.....1
 - DGFP/BST.....2